



EDITORIAL

FIPAL

News

Juillet 2023

DANS CE NUMERO

Tragi-comédie au PAP

par Daniel Chollet

Posons tout d'abord le décor de cette tragi-comédie dans laquelle sont entremêlés des événements graves et des incidents comiques mais qui, contrairement à ce genre théâtral, ne se terminera pas forcément sur un dénouement heureux ou rassurant.

Il est 9 heures, lever de rideau sur la séance ordinaire du PAP du 6 juin 2023 à Thonon-les-Bains.

Depuis 9 heures du matin, les propositions de modification du règlement sont débattues et votées. Par souci de simplification et de clarté, les propositions suivent l'ordre croissant des numéros des articles du règlement auxquels elles se rapportent. La méthode fait du sens et *de facto* les articles abordés à ce stade se focalisent sur les engins autorisés pour la pêche professionnelle.

Il est 12h35. Cela fait 3h35 que le PAP débat sur le nombre de filets, leurs longueurs, la taille des mailles, les profondeurs, ... cela fait aussi 35 minutes que la fin de la session du matin est terminée selon l'ordre du jour. Les jeunes retraités, Daniel Hefti (OFEV) et Laurent Giusti (OFB) se soucient de l'apéritif de départ qu'ils ont aimablement préparé pour fêter la page qui se tourne pour tous. Les estomacs vides font des gargouillis, les fumeurs deviennent nerveux, d'autres se demandent si leur vessie va attendre la fin de la séance et les conférenciers du Groupe de recherche piscicole de la séance de l'après-midi qui va bientôt commencer sont sur le point d'arriver.

Des membres du PAP proposent tout de go : «*Pourrait-on encore vite entériner et liquider le*

changement de la taille de capture de la truite pour avancer ?» [ndlr : passage de 35cm à 50cm]. Devant la réticence d'autres membres dont la FIPAL, ces derniers en remettent une couche «*On a tout en main, de quoi d'autre a-t-on besoin pour ne pas décider maintenant ?*»

Ces demandes exemplifient à souhait le scénario que la FIPAL craignait le plus et qu'elle a partagé *urbi et orbi* avec abnégation depuis voilà plus de 5 ans. La crainte d'une décision prise sur la base d'une discussion avortée sans données scientifiques satisfaisantes en quantité et qualité, décision prenant place vessie pleine et estomac vide cinq minutes avant l'apéro lorsque le temps imparti est dépassé car cannibalisé par d'autres sujets.

De trois choses l'une ou plusieurs à la fois :

- 1) Les dés sont pipés, agenda caché ou pas. Une décision consensuelle a déjà été prise en coulisses avec ou sans rationnel, ne reste plus qu'à obtenir sa validation par un vote du PAP donc ne perdons pas de temps avec ce sujet.
- 2) Les autorités de gestion et les promoteurs de la taille à 50cm veulent une décision rapide pour passer outre la discussion avec des données.
- 3) La FIPAL ne comprend pas le deuxième ou le troisième degré de ce qui est une plaisanterie destinée mettre en évidence l'absence des données demandées depuis longtemps pour une prise de décision basée sur des faits et non sur la pratique en cours sur un quelconque autre lac, sur des intérêts propres ou sur l'émotion.

Le rideau tombe et le lecteur se fera sa propre idée.

Editorial Pages 1

La photo du mois Page 2

Dans l'agenda et le carnet de notes du président Pages 2 à 6

Concours internationaux 2023 Page 10

La FIPAL fait part de sa frustration au Conseil d'Etat vaudois Page 7

Calendrier des manifestations Page 8

A propos de la Journée suisse des Poissons Page 8

143^{ème} Assemblée des Délégués de la Fédération suisse de pêche Page 8

Florilège de vérités et contre-vérités ou sujets de réflexion Page 9

Aperçu succinct des résultats d'un sondage FIPAL sur les propositions de modification du règlement de pêche Page 10

On stage & Impressum Page 11

Dans les prochains numéros Page 11

Guinguette des Petits Pêcheurs de Rolle Page 11

Concours FIPAL 2023 Page 11

La photo du mois

Page de couverture

Le calme et la quiétude du pittoresque Port des Vernes à Rolle avant que le bastringue estival orchestré par la ville ne s'y installe au grand dam de la faune et des Petits Pêcheurs de Rolle (Photo FIPAL News)

Ci-contre

Le calme et la quiétude de la pittoresque embouchure de la Dullive, elle encore préservée.

(Photo FIPAL News)



Dans l'agenda et le carnet de notes du Président

par Daniel Chollet, période du 27 mars 2023 au 10 juillet 2023

Avertissement : Au risque de se répéter, la FIPAL n'est ni addictive, ni allergique aux oiseaux piscivores. Elle n'est ni possédée, ni obsédée par ces derniers et ne fait pas de fixation à leur sujet. Mais elle ne peut cependant pas fermer les yeux et ignorer l'actualité halieutique, ornithologique ou médiatique.

28 mars 2023

Journée suisse des poisson 2023

[Source : Fédération suisse de pêche (FSP)]

L'édition 2023 de la Journée suisse des Poissons aura lieu le samedi 26 août 2023. Elle sera placée sous le slogan attractif et convivial *Le brochet, un super ambassadeur pour la biodiversité*.



La Journée des Poissons est une occasion de premier ordre pour une action grand public locale ou régionale à organiser par toute société ou amicale de pêche membre de la FIPAL intéressée.

La FSP offre son aide pour une telle manifestation avec un « livre de recettes » et les aides nécessaires pour organiser et réussir une journée d'action à un coût raisonnable.

28 mars 2023

Brassage du lac, hiver 2022-2023

[Communiqué de presse de la CIPEL]

Le brassage complet des eaux du Léman n'a pas eu lieu pour la 10^{ème} année consécutive: quelles conséquences sur l'état de santé du lac ?

Les derniers relevés scientifiques de la Commission internationale pour la protection

des eaux du Léman (CIPEL) montrent que le brassage des eaux du Léman a eu lieu jusqu'à 130 mètres de profondeur. Cela fait 10 ans qu'un brassage complet n'a pas eu lieu. Le fond du lac se réchauffe et la teneur en oxygène au fond du lac est faible, ce qui peut entraîner des conséquences néfastes sur l'état de santé du lac ...

Pour lire la suite www.cipel.org

29 mars 2023

Conférence sur le brassage du lac

[Source : LinkedIn, post CIPEL]

Frédéric Soullignac, collaborateur scientifique de la CIPEL, expose les dernières données scientifiques disponibles et présente les effets du brassage hivernal pour la qualité des eaux du Léman dans le contexte du réchauffement climatique à l'Auditorium du Pôle culturel de la Visitation de Thonon-les-Bains.

30 mars 2023

Démission de la section FIPAL de Nyon

La Société des Petits Pêcheurs de Nyon notifie sa démission de la FIPAL au Comité central.

La démission sera effective au 31 décembre 2023.



Cette dernière est motivée par « ... une diminution constante du nombre de ses membres et qu'il devient de plus en plus difficile de faire face aux multiples obligations (directes et indirectes) liées à l'appartenance à FIPAL ».

Néanmoins, elle espère « ... pouvoir continuer à soutenir la FIPAL (de manière indépendante) dans ses futurs challenges ».

Le comité central apprend avec regret cette nouvelle. Dans un contexte où la majorité des sociétés de pêche voit leurs effectifs diminuer, il aura l'occasion de revenir auprès des Petits Pêcheurs de Nyon pour mieux comprendre leur décision et ce que signifie « ... faire face aux multiples obligations (directes et indirectes) liées à l'appartenance à FIPAL »

30 mars 2023

AU PÊCHEUR tire la prise

[Source : Denis Demange, Au Pêcheur, Neuchâtel]

« Toutes les belles histoires ont une fin... Je dois malheureusement vous annoncer celle du magasin « Au Pêcheur Sàrl », après 141 ans d'activité.

Cette histoire a commencé en 1882 avec Monsieur Savoie-Petitpierre, puis la reprise du commerce par Messieurs Gafiot en 1937, Allisson en 1971, Ch. Demange en 1986 et moi-

même en 2000. Nous avons tous œuvrés afin de promouvoir notre passion qu'est celle de la pratique de la pêche que ce soit en rivière ou sur nos lacs.



(Illustrations reproduites dans le reportage FIPAL News no 28 de juillet 2022 avec l'aimable autorisation de Denis Demange)

Malheureusement l'arrivée d'une grande surface, les changements d'habitudes d'achats (Internet et le tourisme d'achat), une pandémie et le changement climatique avec des sécheresses à répétition ont eu raison de votre commerce qui se voulait être un commerce de proximité et une liaison entre les pêcheurs et les sociétés de pêche.

Dès lors, c'est avec beaucoup d'émotion et une grande tristesse que je dois vous annoncer la fin de mon activité au 15 mai 2023 ...

Je tiens encore à profiter de remercier tous ceux qui m'ont soutenu durant ces années et qui n'ont pas cédé aux sirènes de la mondialisation en privilégiant son commerce de proximité ... »

Après les fermetures de magasins de pêche à Genève et à Nyon c'est au tour du magasin de Neuchâtel, le plus ancien magasin d'articles de pêche en Suisse de tirer la prise. Navrant.

4 avril 2023

Arrache-toi d'là, ... t'es pas d'mon lac !

L'Association pour la sauvegarde du Léman (ASL) consacre la majeure partie du 126^{ème} numéro de son trimestriel Lémaniques à 10 années de lutte contre l'envahissante Renouée du Japon.

Outre le riche programme des manifestations 2023, l'ASL présente Coralie Pittard qui reprend le poste de Diane Maître, personne de contact de la FIPAL à l'ASL. Le Comité central FIPAL souhaite plein succès à Coralie et se réjouit de pouvoir continuer notre collaboration.

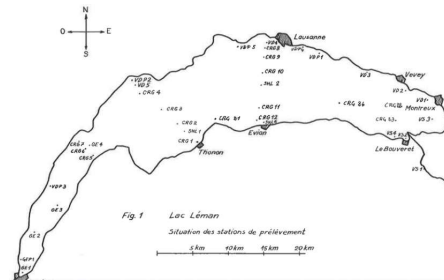
5 avril 2023

3^{ème} campagne de prélèvements de l'étude Co-P



Dans le cadre de l'étude Co-P du projet Co-FISH (cf. FIPAL

News No 29 de décembre 2022), une armada de 9 embarcations procède à la troisième campagne de mesure de la turbidité et effectue des prélèvements d'échantillons d'eau sur une colonne de 18m sous la surface.



Finalment, ce sont 36 stations géolocalisées et représentatives du Lac Léman qui ont été échantillonnées. Tous les échantillons collectés sont en lieu sûr au laboratoire.



(Laura Fayet de la Dullive en train d'échantillonner. Photo Alexandre Fayet)

FIPAL News adresse UN GRAND MERCI à tous les pêcheurs professionnels suisses et français, aux pêcheurs amateurs de la FIPAL et de l'APALLF, aux scientifiques et aux GPPs qui ont contribué au succès de cette troisième campagne de prélèvement. Sans leur aide et leur collaboration, l'étude serait vouée à l'échec.

Rendez-vous fin août/début septembre pour la quatrième et dernière campagne de prélèvements et la clôture de l'étude. On attend les résultats avec impatience.

11 avril 2023

Un silure de 2m17 pour 56 kg pêché à Nyon

[Source : Divers médias dont RTS, La Côte, 24 heures, 20 minutes, ...]

Monstrueux, géant, titanesque, les superlatifs ne manquent pas dans la presse pour décrire la prise de Jetmir Osmankaq, pêcheur professionnel à Nyon, par ailleurs membre de l'équipe de prélèvement Co-P de CoFISH que nous félicitons pour cette capture.

La presse ne dit pas si la mâchoire de ce silure était piquée de cuillères de traîne, résultats des nombreux traîneurs qui ont cassé après un V monstrueux, géant, titanesque dans la zone devant Villa Prangins (Golf impérial) ... ou si ses frères et sœurs hantent encore cette zone !?

11 avril 2023

La FIPAL et l'APALLF rencontrent la CIPEL pour discuter des résultats des mesures de PFAS dans les poissons du Léman

Selon certains scientifiques, les substances perfluoroalkylées (PFAS) seront probablement la plus grande menace chimique pour l'espèce humaine au 21^{ème} siècle. Une bonne raison pour y prêter attention et s'intéresser aux résultats de la CIPEL qui monitore ces micropolluants sur le Léman depuis 2008.

Cette rencontre était tout d'abord une excellente opportunité de rencontrer Nicole Gallina, nouvelle Secrétaire générale de la CIPEL et son équipe dans leurs locaux à Changins (VD).

D'autre part, le but était de partager les vives préoccupations que suscite, sur la forme et sur le fond, une lecture attentive des rapports de la CIPEL concernant les taux de substances perfluoroalkylées (PFAS) mesurés dans diverses espèces de poisson du Léman lors des campagnes 2012, 2018 et 2020.



En effet, la mise à disposition et la fiabilité de ces mesures deviennent particulièrement importantes en regard de la nouvelle norme européenne 2022/2388 en vigueur depuis le 1^{er} janvier 2023 laquelle fixe les teneurs maximales en PFAS dans certaines denrées alimentaires dont les poissons.

Brièvement, des échanges et des discussions ouverts et constructifs qui ont débouché sur une invitation à revisiter les rapports publiés. La Commission scientifique FIPAL a par ailleurs réitéré son offre de « relecture naïve » pré-publication des rapports là où ses compétences et son expertise en assurance de qualité pourraient être utiles. Point important, la CIPEL a fait preuve de diligence en 2021 en alertant les services des cantons riverains concernés.

Verra-t-on la pêche de certaines espèces interdites à la pêche en France mais autorisées en Suisse ? Le proverbe texan « Seuls les fous et les étrangers peuvent prédire le temps au Texas » donne une idée de la réponse. A suivre.

22 avril 2023

Éclosions spectaculaires

Avril 2023 restera dans les annales avec des éclosions spectaculaires qui recouvraient non seulement les bateaux mais des zones entières du lac.

Près des côtes, il valait mieux fermer sa bouche pour ne pas avaler les mouchérons !

25 avril 2023

La FIPAL partage la frustration des pêcheurs amateurs ignorés par le Conseil d'Etat vaudois

Le Comité central FIPAL partage sa frustration avec Frédéric Hofmann, Chef section Chasse, pêche et espèces VD et personne de contact déléguée par le Conseil d'Etat vaudois pour tout commentaire en relation avec sa réponse au postulat du député au Grand Conseil Jérôme Christen et consorts sur le soutien de la pêche dans le Canton.

Le Comité central remercie Frédéric Hofmann d'avoir fait suivre cette prise de position aux membres de la Commission spéciale créée pour l'occasion et aux autorités concernées.

Lire la prise de position FIPAL en page 7

27 avril 2023

Terre Sainte à l'avant-garde de la lutte contre la moule quagga

[Selon Gregory Balmat, La Côte]

Pour contrer l'envahissante moule quagga, les Services industriels de Terre Sainte ont misé sur l'innovation. Leur trouvaille devrait permettre de faciliter la lutte contre le mollusque.

Les solutions techniques apportées permettent d'une part un remplacement aisé des crépines ainsi leur nettoyage à terre à terre avec un volume d'économies important.

D'autre part, un système de chloration similaire à celui utilisé à Nyon et à Genève permet de réduire drastiquement la quantité de chlore rejetée au lac. La solution chlorée n'entre pas en contact direct avec le lac. «On parle d'une dose très légère, inférieure, par exemple, à ce que nos voisins français injectent directement dans leurs réseaux d'eau potable», ajoute Stefan Breugelmans, directeur de l'entité intercommunale.

Pour lire l'article : www.lacote.ch

30 avril 2023

Le monstre d'eau douce ... fish la trouille

[RTS, émission Mise au point]

A la suite de la capture d'un silure de 56 kg à Nyon, MAP consacre un reportage tout public de 12 minutes sur le silure sous ce titre accrocheur.

Un reportage intéressant qui interroge aussi sur la pratique du no-kill et de l'art de remettre à l'eau des poissons de grande taille

A découvrir en cliquant le lien :

<https://www.rts.ch/play/tv/mise-au-point/video/mise-au-point?urn=um:rts:video:12984752>

3 mai 2023

Assemblée générale extraordinaire de la FIPAL

Les Petits pêcheurs du Léman (Morges) accueillent la FIPAL en assemblée extraordinaire. Cette dernière est requise par les décisions rapides à prendre pour l'avenir des sites internet du Comité central et de ses sections.

4 mai 2023

Sondage FIPAL à propos des modifications du règlement quinquennal 2026-2030 proposées par la pêche professionnelle française



Le Comité central FIPAL consulte sa base élargie aux sociétés de pêche lémaniques non-membres et à des pêcheurs membres d'aucune société de pêche.

Un extrait de quelques résultats est donné dans l'article en page 10

5 mai 2023

29^{ème} assemblée générale de la Fédération des Sociétés de Pêcheurs Amateurs du Lac de Neuchâtel (FSPALN)



La Société neuchâteloise des pêcheurs à la traîne (SNPT) accueille la FSPALN et ses invités : Manuel Pompini (Inspecteur de la pêche du Canton de Fribourg), Maxime Prevedello (FSP), Daniel Chollet (FIPAL), Roger Zbinden (SVPR), Damien Reichen (FNPR) et Michaël Josef (FFSP).

Comme toujours, des échanges enrichissants avec le partage d'informations et d'expé-

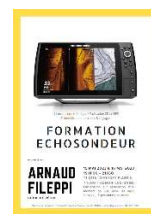
riences utiles, de préoccupations communes ou spécifiques à nos lacs et rivières respectifs.

15-16 mai 2023

Formation échosondeur

Savez-vous réellement vous servir de la technologie embarquée ?

L'APALLF propose à ses adhérents, et aux pêcheurs de la FIPAL intéressés, la possibilité de mieux comprendre le fonctionnement et l'utilisation des échosondeurs lors de sessions de formation dirigées par le guide de pêche Arnaud Fileppi.



Arnaud Fileppi, personnage familier des pêcheurs de brochets du Léman, a été pendant de nombreuses années le représentant régional d'une marque fabriquant des échosondeurs et de l'électronique dédiée aux pêcheurs. Avec son expérience de l'enseignement et son activité de guide, il met sa pédagogie à disposition des pêcheurs intéressés de tirer le potentiel maximal de leur équipement.

Lire aussi le « Plaidoyer pour une pêche proche de la nature sans sonar sur le Léman » dans la rubrique du 2 juillet 2023 (Info-pêche no 96 de la FSPG)

1^{er} juin 2023

Du Léman à l'assiette, les pêcheurs font recettes

[D'après Robin Jaques, La Côte]

Mousses, rillettes ou encore rouleaux du lac, les préparations de poisson des pêcheurs professionnels valorisent leurs prises.



Les spécialités de Deli Osmanq (Nyon), d'Alexandre Fayet (La Dullive) et de Manu Torrent (Boiron de Morges) sont mis à l'honneur dans la cadre de la Fête du terroir.

6 juin 2023

Séance ordinaire du PAP et séance du Groupe de recherche piscicole à Thonon-les-Bains.

Matin : Séance ordinaire du PAP

La FIPAL est représentée à la fois par son président et Lydia Luchetta (présidente APL Genève) à la suite d'un *quiproquo* sans conséquence pour le groupe PAP.

1/Analyse des propositions de modifications du Règlement 2021-2025.

2/ Autres points de l'ordre du jour traités:

- Point d'information sur la pêche des géniteurs 2023,
- Situation sur le silure
- Contrôle de mesure du sac de monte
- Point d'information sur l'inventaire des populations du lac Léman

3/ Points à l'ordre du jour non traités:

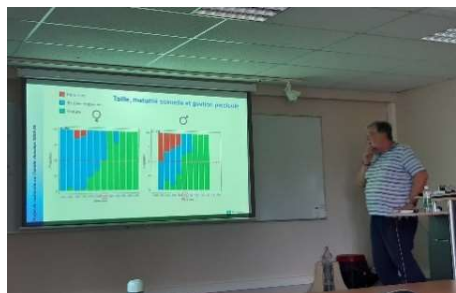
- Poursuite de l'étude du Brochet

A suivre, le procès-verbal de la séance du PAP n'étant pas disponible à l'heure de la mise sous presse.

Après-midi : Groupe de recherche piscicole

La première session du groupe de recherche piscicole de 2023 se focalise sur la situation de l'omble chevalier avec un programme riche en présentations intéressantes.

Merci à Chloé Goulon (INRAE) pour la qualité du programme et la coordination du Groupe de recherche piscicole.



La maturité sexuelle en fonction de la taille soit des données indispensables pour la gestion piscicole des poissons du Léman, données présentées ici par le Prof. J.-F. Rubin pour les ombles chevaliers. (Photo FIPAL News)

- 1/ Travaux réalisés à la station INRAE de Thonon sur l'omble chevalier des années 1980 au début des années 2000 portant sur l'écophysiologie de la reproduction et le développement du pacage lacustre par Christian Gillet, chercheur retraité INRAE et pêcheur amateur.
- 2/ Réponse d'une espèce d'eau froide aux changements environnementaux: plasticité phénotypique et divergence des traits d'histoire de vie précoce chez les populations d'omble chevalier (*Salvelinus alpinus*) en limite Sud de distribution. par Jean Guillard, Ingénieur recherche UMR CARRTEL, INRAE/USMB.
- 3/ Réponse des populations de poissons lacustres aux changements environnementaux par Allan Raffard, Chargé de recherche UMR CARRTEL, INRAE/USMB.

4/ Effet cocktail de la température et d'un polluant chimique sur l'omble chevalier

par Emilie Réalis, ingénieure de recherche UMR CARRTEL, INRAE/USMB.

5/ Projet de recherche sur les ombles chevaliers des lacs de Suisse romande

par Jean-François Rubin, Directeur de la Maison de la Rivière.

La pratique et la raison d'être de la pêche des géniteurs ainsi que les conditions requises pour des omblières de qualité sont discutées par le groupe. Quelques interventions parmi d'autres:

Henri-Daniel Champier partage son expérience sur la Riviera et ses observations sur l'importance du charriage et des galets.

Lydia Lucchetta (FIPAL) se demande pourquoi il existe des zones protégées pour les oiseaux, alors que ce n'est pas le cas pour les poissons ?

Yvon Crettenand (Chasse, pêche et faune VS) propose de réfléchir sur la mise sur pied d'omblière(s) protégée(s).

Jean-François Rubin contribue de manière significative à la compréhension entre les communautés non-scientifiques et scientifiques en « traduisant » leurs propres « langage », observations et résultats pour des échanges à valeur ajoutée.

A suivre, le procès-verbal de la séance du Groupe de recherche piscicole n'étant pas disponible à l'heure de la mise sous presse.

8 juin 2023

A propos du soutien de la pêche dans le Canton de Vaud

À la suite de la prise de position de la FIPAL [cf. rubrique du 25 avril 2023], son président rencontre Oscar Cherbuin (député Vert Lib' au Grand Conseil vaudois, membre de la Commission spéciale pêche) et Jean-François Rubin (co-directeur de la Maison de la Rivière) pour une discussion ouverte et un échange d'idées sur le soutien de la pêche dans le Canton de Vaud avec en ligne de mire une gestion piscicole responsable et durable.

10 juin 2023

La FIPAL et la SVPR coorganisent la 143^{ème} Assemblée des Délégués de la Fédération suisse de pêche au Casino de Montreux

Le mot de bienvenue du Président FIPAL, extrait du livret de fête bilingue-

La Fédération Internationale des Pêcheurs Amateurs du Léman (FIPAL) a le plaisir d'accueillir la 143^{ème} Assemblée des délégués de la FSP en tant que co-organisatrice avec la



Société Vaudoise des Pêcheurs en Rivières (SVPR). Elle souhaite la bienvenue à tous les délégués de la FSP et leurs accompagnant(e)s, à son bureau directeur, à ses membres d'honneur et à ses invité(e)s dans le cadre de « son jardin », le lac Léman.

Le Léman est le lac des superlatifs. Plus grand lac d'Europe de l'Ouest et plus grand réservoir d'eau douce, plus grand rendement de la pêche professionnelle en Suisse, poissons trophées (brochets, truites, corégonnes), limite méridionale de l'aire de répartition géographique de l'omble-chevalier sur la planète, il apparaît comme un paradis de 580 km² que les pêcheuses et pêcheurs, ces observatrices et observateurs privilégiés de la nature, doivent contribuer à préserver.

En effet, le réchauffement climatique, les micropolluants et les microplastiques, la renaturation de ses rives et des zones de reproduction des poissons, les espèces invasives, la pression des oiseaux piscivores non régulés, celle de la pêche et la pression des multiples usagers qui y cohabitent sont autant de défis, parmi d'autres, qui mettent à mal son fragile équilibre.

Dans cette optique, la FIPAL souhaite à tous les participants une excellente journée ainsi que des échanges et des discussions constructives en espérant qu'ils puissent aussi profiter du paysage et du passage du 84^{ème} Bol d'Or, la plus grande régates en bassin clos du monde. Le lac des superlatifs disions-nous, oui et pas uniquement pour la pêche !

Voir aussi article en page 8

12 juin 2023

Deux poids, deux mesures avec la bénédiction de ... l'OFEV !

[D'après ATS, 24 heures du 12 juin 2023]

Belotte et rebelotte, encore un nouvel épisode avec les non-sens de l'OFEV.

Après l'introduction de gypaètes barbus himalayens originaires notamment d'Afghanistan en Suisse, de lynx provenant des Carpates en Suisse, ... voici un gypaète barbu venant d'un zoo de Tallin en Estonie introduit dans le Canton d'Obwald avec la bénédiction de l'OFEV pour qui le déplacement d'un poisson d'un lac à l'autre dans notre région se brise sur un « NIET » absolu.

Et si on allait chercher des poissons en Estonie pour rétablir les populations locales plutôt que de discuter sur les provenances régionales ?

21 juin 2023

Un échantillon d'eau potable sur deux contiendrait des PFAS, ces micropolluants quasi impossibles à éliminer

[D'après 20 minutes à propos d'une étude du magazine alémanique des consommateurs «Ktipp» publiée le 18 juin 2023]

Un laboratoire allemand a analysé 872 échantillons prélevés provenant de toutes les régions de Suisse pour détecter la présence de PFAS.



Résultats: Jusqu'à 400 échantillons étaient contaminés par ces produits nocifs. Dans 17 communes, l'eau analysée dépassait même les valeurs limites recommandées par la Confédération.

Pour lire l'article en entier, cliquer sur le lien:

<https://www.zomin.ch/fr/story/moules-quagga-deringuees-a-grands-coups-d-obus-a-corsier-882937013461>

22 juin 2023

Séance de la Commission spéciale pêche du Grand Conseil vaudois

La Commission spéciale chargée d'évaluer la réponse du Conseil d'Etat vaudois au Postulat Jérôme Christen et consorts se réunit.

En attente de la publication du procès-verbal de la séance, à suivre.

26 juin 2023

Moules quagga dézinguées à grands coups d'obus à Corsier!

[D'après 24 heures & 20 minutes]

Une canalisation dans le Léman, au large de Corseaux, fournissant 20% de l'eau potable de huit communes de la Riviera et Port-Valais nettoyée avec une technique peu banale, mais hautement efficace.

... La technique utilisée, qui avait déjà fait ses preuves dans le lac de Constance, n'est pas anodine ... Un gros obus de plastique est envoyé, depuis la station de pompage, dans cette canalisation longue de 300 m et large de 70 cm. Propulsé par de l'eau sous pression et rainuré en spirales, l'obus tourne sur lui-même arrachant ainsi tout ce qui se trouve sur son passage. Arrivé à l'extrémité, il remonte et flotte à la surface du lac, avant d'être récupéré par une barge. L'opération a dû être répétée à cinq reprises et la facture s'élève à 200'000 francs.

Pour lire l'article en entier, cliquer sur le lien:

<https://www.zomin.ch/fr/story/moules-quagga-deringuees-a-grands-coups-d-obus-882937013461>

28 juin 2023

Éveil du Léman, les prochains rendez-vous de l'ASL pour explorer la vie lacustre

L'Association pour la sauvegarde du Léman propose cinq sorties "Éveil du Léman" tout autour du Léman entre le 5 juillet et le 6 septembre.

À l'aide de masque, tuba et d'un set de fiches de détermination de l'ASL, et accompagné d'un biologiste, plongez dans une immersion fascinante pour découvrir le doux mouvement des herbiers ainsi que les mollusques, crustacés et poissons qui s'y reposent.

Pour plus d'information et pour inscription :

<https://asleman.org/sensibilisation/grand-public/>

2 juillet 2023

Parution de l'Info-pêche no 96 de la FSPG



[Source : Bulletin d'information trimestriel de la Fédération des Sociétés de Pêche Genevoises]

Trois sujets d'actualité parmi d'autres dans l'excellent no 96 d'Info-Pêche.

- 1/ Plaidoyer pour une pêche proche de la nature sans sonar sur le Léman
- 2/ Truite arc-en-ciel. Retour en force
- 3/ Faste printemps sur le Léman

A découvrir sur le site de la FSPG :

https://www.fspg-ge.ch/fileadmin/user_upload/Info-peche/Info6_Combine.pdf

Voir aussi rubrique Florilège de vérités et contre-vérités ou sujets de réflexion en page 9

4 juillet 2023

Annnonce du nettoyage annuel du lac, Genève action lac propre

[D'après Communiqué Scuba Dream]



Organisé par Aqua-Diving avec la participation de Scuba-Dream & Traveldream.

Renseignements et inscriptions : www.nadl.ch

8 juillet 2023

Léman, portrait d'un lac

[Selon émission Prise de terre, Lucile Solari, RTS La Première]



« Au début des années 60, le Léman était à l'agonie. Il est aujourd'hui ressuscité grâce aux efforts conjoints de la CIPEL

et de l'ASL. A l'occasion des 60 ans de la CIPEL, le magazine de l'environnement de RTS La Première, *Prise de terre*, propose un portrait en 4 volets de 1h du plus grand lac d'Europe occidentale. »

L'Histoire du Léman ces 50 dernières années est l'histoire d'une résurrection.

Une histoire racontée ce matin par ceux qui l'ont vécue: Raphaëlle Juge, biologiste et cofondatrice de l'ASL, François Rapin, ancien secrétaire général de la CIPEL et Jean-Marcel Dorioz, vice-président de l'ASL et ancien directeur du Laboratoire de recherche sur les Grands Lacs de l'INRA à Thonon-les-Bains.

Léman ou Lac de Genève ?

Toponymie et histoire de la baignade avec le directeur du Musée du Léman Lionel Gauthier.

Sur les traces des artistes amoureux du Léman

"Un encier où tout le monde a trempé sa plume", ainsi Jacques Chessex définissait-il le Léman tant ce lac inspira d'écrivains et de poètes, mais aussi de peintres. Sur les traces des artistes amoureux du Léman avec Sylvie Aballea, historienne de l'Art, en charge du domaine des Beaux-Arts au Musée d'Art et d'histoire de Genève, Raphaëlle Juge de l'ASL et Isabelle Falconnier, journaliste et autrice de "Léman, Légendes d'un lac".

Le Léman face à ses nouveaux défis

Avec Géraldine Pflieger, maire de St-Gingolph et professeure en politiques urbaines et de l'environnement à UNIGE, Chloé Goulon, limnologue à l'INRAE, Michaël Dumas pêcheur et Jean-Marcel Dorioz, vice-président de l'ASL, ancien directeur du Laboratoire de recherche sur les Grands Lacs de l'INRA à Thonon-les-bains.

Pour accéder aux 4 reportages d'environ 1 heure chacun, cliquer sur :

<https://www.rts.ch/audio-podcast/2010/emission/prise-de-terre-25000365.html>

CONCOURS 2023

Concours FIPAL au Bouveret

(Photo Pierre Mudry)



Pascale et Patrice Valentin, respectivement membre d'honneur FIPAL et Président PAL'Vs ainsi que toute

l'équipe du Bouveret se réjouissent de vous accueillir le 24 septembre 2023.

Ce concours renouera avec la tradition des concours internationaux au Bouveret.

Venez nombreux !

Postulat du député Christen et consorts sur le soutien à la pêche dans le Canton de Vaud

La FIPAL fait part de sa frustration au Conseil d'Etat vaudois

Source : Lettre du Comité central FIPAL

Concerne : Rapport du Conseil d'Etat au Grand Conseil (23_RAP_1) suite au Postulat Jérôme Christen et consorts en faveur de l'économie de la pêche et de la biodiversité lacustre (21_POS_35).

Cher Monsieur Hofmann,

Suivant les recommandations du site officiel de l'Etat de Vaud¹, la Fédération Internationale des Pêcheurs Amateurs du Léman (FIPAL) prend contact avec vous-même pour tout renseignement complémentaire en rapport avec la réponse du Conseil d'Etat au postulat Jérôme Christen et consorts². Elle s'adresse donc à vous pour manifester son incompréhension et solliciter votre avis à la suite de la lecture attentive du rapport du Conseil d'Etat au Grand Conseil³.

Pour rappel, la FIPAL est présente dans le Canton de Vaud au travers de ses sections de Nyon, de Rolle, de Morges, de Vidy-Lausanne, de Vevey-La Tour de Peilz, de Montreux et de son siège basé à Prangins. Au travers de son e-journal trimestriel FIPAL News, elle touche en plus les pêcheurs de Terre sainte regroupés auprès des Traîne-matins, ainsi que les sociétés de pêche des Pierrettes à St Sulpice, des Petits Pêcheurs d'Ouchy, de La Filoche à Villeneuve soit directement ou indirectement la majorité des pêcheurs amateurs du littoral vaudois.

La FIPAL déplore que le Conseil d'Etat ne considère que la pêche professionnelle dans sa réponse. En effet, cette dernière est mentionnée 32 fois sans aucun égard à la pêche amateur qui n'est citée ou prise en compte dans aucune des 12 pages de la réponse. Cet état de fait est d'une part incompréhensible à la lumière du postulat et d'autre part en raison de la place qu'occupe la pêche amateur sur le Lac Léman. En effet, parmi les sept préoccupations développées dans le postulat, seule la diminution de la population de cormoran s'adresse spécifiquement à la pêche professionnelle, unique mention de cette corporation dans le texte. Les six autres préoccupations s'adressent à la pêche en général.

Notre frustration est motivée par le fait que seule la pêche professionnelle est intégrée au processus de consultation mis en place par le Conseil d'Etat.

Trois raisons qui motivent notre réaction, parmi d'autres, sont exposées ci-après:

1. Mesures en matière d'alevinage et de repoissonnement

Sur le lac Léman, la législation en vigueur exige que la moitié au moins du produit des montants des permis délivrés par chaque canton riverain soit affecté à l'aménagement piscicole du lac, notamment au repeuplement⁵. Selon les dernières statistiques officielles⁶, la pêche amateur lémanique vaudoise contribue donc financièrement aux mesures en matière d'alevinage et de repoissonnement à raison de 71% (alors qu'elle ne représente que 12% des captures) tandis la pêche professionnelle ne participe qu'à raison de 29% pour 88% des captures.

En tant que principal contributeur financier des deux corporations de pêcheurs (plus de 2/3 de la contribution), la pêche amateur ne comprend donc pas pourquoi elle est mise à l'écart de la réflexion cantonale globale visant à identifier et définir en 2023 les mesures à prendre pour soutenir la pêche en général dont parle le postulat.

2. Soutien de l'économie de la pêche d'une manière générale et aux pêcheurs en particulier

En termes de soutien de l'économie de la pêche, la pêche amateur sur le Léman ne bénéficie d'aucun des nombreux soutiens octroyés à la pêche professionnelle alors que son activité économique dans le Canton de Vaud est estimée à 3,7 millions CHF par année^{7,8}, sans tenir compte de la vente de poisson que la liberté du commerce autorise mais que la FIPAL ne soutient pas. Ce montant de 3,7 millions CHF par année est supérieur au chiffre d'affaires estimé pour la pêche professionnelle vaudoise sur la base des captures en 2021.

Autre point intéressant dans le Canton de Vaud, le ratio du coût des permis/poids du poisson pêché sur le Léman en 2021 est 17 fois plus élevé pour la pêche amateur (4.25 CHF/kg) que pour la pêche professionnelle (0.25 CHF/kg) faisant de la pêche amateur un contributeur financier majoritaire.

Dans ce contexte et pour ces deux raisons, la pêche amateur ne comprend pas à nouveau pourquoi elle est mise à l'écart de la réflexion

cantonale globale visant à identifier et définir en 2023 les mesures à prendre pour soutenir la pêche (qu'elle soit professionnelle ou amateur).

Elle se pose aussi la question de savoir, par exemple, dans quelle mesure le soutien du canton à la certification des poissons sauvages des lacs « depuis plusieurs années³», via le label Suisse Garantie et l'ASRPP, fait du sens sachant que, selon Suisse Garantie, un seul pêcheur en Suisse romande était certifié en 2019 et aucun aujourd'hui^{9,10} et que par définition le poisson sauvage du lac est « bio ».

3. Mesures contre les micropolluants/microplastiques & Aide aux pêcheurs en attendant que les mesures précitées de dépollution obtiennent les effets

La majorité des 663 pêcheurs amateurs (VD) à la traîne sur le Léman contribuent concrètement à l'élimination des macroplastiques par ratisage mécanique *in situ* sur une largeur de 100m et une longueur d'environ 15 à 30 km en traînant leurs lignes à chacune de leurs sorties.

Chaque pêcheur amateur responsable ratisse donc en moyenne une surface du Léman équivalente à 321 terrains de football à chacune de ses sorties. La pêche amateur fait par conséquent un travail en amont permettant d'éliminer des macroplastiques avant que ces derniers ne se transforment et ne se dispersent en millions de microplastiques.

D'autre part, la pêche amateur agit activement par exemple par le biais de la Commission scientifique FIPAL. Cette commission assure entre autres une veille scientifique. Ses interventions ont démontré par exemple des manquements qui ont obligés la CIPEL et le chimiste cantonal genevois à republier à deux reprises leur rapport sur les PCB dans les truites du Léman, à corriger des erreurs statistiques dans les analyses interlaboratoires des laboratoires mandatés par la CIPEL et à invalider les conclusions de la CIPEL en matière de taux de mercure dans l'eau du Léman publiées dans plusieurs campagnes. Elle a également mis en place proactivement une récolte de données sur l'omble chevalier qui a permis de préserver cette espèce des effets néfastes de la météorisation de sa vessie natatoire lors de l'action de pêche et *in fine* de contribuer à une gestion améliorée de cette espèce. Aujourd'hui, c'est la problématique des PFAS qui inquiète la FIPAL, seule organisation à lancer une alerte qui

pourrait déboucher sur une interdiction imminente de consommation de poissons du Léman comme la perche soit un impact sur la pêche professionnelle (et amateur) autrement plus dévastatrice que celui des cormorans ainsi qu'un dégât d'image très dommageable sur la qualité de notre environnement et la consommation de poisson suisse sauvage, celui d'élevage n'étant pas concerné.

Pour ce troisième aspect, la pêche amateur ne comprend pas pourquoi elle est mise à l'écart de la réflexion cantonale globale visant à identifier et définir en 2023 les mesures à prendre pour soutenir la pêche en général.

La FIPAL comprend bien que certaines mesures ciblant la pêche professionnelle auront indirectement des effets bénéfiques pour la pêche amateur et que cette dernière possède une voix consultative dans le cadre du PAP. Cependant, pour les raisons invoquées et en tant qu'acteur incontournable du monde halieutique lémanique, elle estime que la mise à l'écart de la pêche amateur de la réflexion cantonale globale visant à identifier et définir en 2023 les mesures à prendre pour soutenir la pêche est un camouflet vis-à-vis de la corporation des pêcheurs amateurs. Dans cette optique, nous sollicitons votre bienveillance pour savoir dans quelle mesure la FIPAL pourrait être intégrée dans le processus de consultation mis en place par le Conseil d'Etat en 2023 au même titre que la pêche professionnelle.

Dans l'attente de vos nouvelles et en vous remerciant de considérer notre demande, nous vous adressons nos salutations les meilleures.

Daniel Chollet, Président FIPAL
Bernard Carridroit, Secrétaire FIPAL

¹ <https://www.vd.ch/toutes-les-actualites/decisions-du-conseil-detat/seance-du-conseil-detat/seance/1019176> (1^{er} mars 2023)

² Jérôme Christen et consorts au nom Les Libres, *Postulat en faveur de l'économie de la pêche et de la biodiversité lacustre*, 21_POS_35, (14 juin 2021)

³ Rapport du Conseil d'Etat au Grand Conseil (23_RAP_1)

⁴ Concordat du 7 octobre 1999 sur la pêche dans le Léman

⁵ Evolution de la pêche dans le lac Léman - 2021, www.vd.ch

⁶ Enquête gfs.bern, *Etude socio-économique sur la pêche de loisir en Suisse* (2017)

⁷ SVP-FSP, *Enquête auprès des pêcheurs de loisir et la population par l'institut de recherche gfs.bern pour le compte de la Fédération Suisse de Pêche* (Février 2018)

⁸ Sondage FIPAL, *La pêche, c'est beaucoup plus qu'une histoire de poissons* (2020)

⁹ Suisse Garantie, <https://www.suissegarantie.ch> (Avril 2023)

¹⁰ FIPAL News 2 (2019) p.2

MANIFESTATIONS & AGENDA 2023

4-5 août 2023

Guinguette des Petits Pêcheurs de Rolle

26 août 2023

Journée des poissons

Voir par exemple le programme attrayant concocté pour cette journée particulière par la FSPG sur <https://www.fspg-ge.ch/>

Entre fin août et septembre 2023

Dernière campagne de prélèvements de l'étude Co-P du projet Co-FISH

4 septembre 2023

Séance ordinaire du PAP

6 septembre 2023

Séance de clôture du Comité d'organisation de l'Assemblée des délégués de la FSP 2023 (FIPAL-SVPR-FSP).

Fin septembre 2023

Journée portes ouvertes à GeniLac

25-29 septembre 2023

15^{ème} congrès international sur la biologie et la gestion des corégonidés à Evian-les-Bains

2 octobre 2023

Fermeture pêche des salmonidés

14 et 21 octobre 2023

Cours de formation des nouveaux moniteurs SaNa pour la Suisse romande

28 octobre 2023

Assemblée des présidents et des invités FIPAL à l'Aiguette

10-12 novembre 2023

Swiss Boat Show (Salon nautique du Léman) à Palexpo

25 novembre 2023

Assemblée des présidents et délégués FIPAL au Bouveret

Fédération suisse de pêche

A propos de la Journée suisse des Poissons

Par Daniel Chollet

La prochaine Journée suisse des Poissons aura lieu le samedi 26 août 2023. Elle offre aux fédérations cantonales et aux sociétés une excellente plate-forme pour transmettre au grand public leur enthousiasme pour les milieux naturels dans et au bord de l'eau.

Afin de ne pas courir plusieurs lièvres à la fois en 2023, le Comité central a laissé à chaque section intéressée le soin d'organiser une manifestation en fonction de ses ressources.

143^{ème} Assemblée des Délégués de la FSP

Les délégués votent en faveur d'une augmentation en douceur de la cotisation des membres

Par Daniel Chollet, photos FIPAL News



Lors de l'AD FSP 2023, organisée conjointement par la SVPR et la FIPAL à Montreux, il s'agissait d'une question centrale : la FSP doit-elle se contenter des moyens existants et réduire ses prestations et ses activités par un programme d'économie ? Ou bien doit-elle poursuivre sur la voie qu'elle a suivie jusqu'à présent et faire tout le travail en faveur de nos poissons « silencieux » par le biais de projets, de prestations, d'un engagement politique et d'une communication active ?



Par 35 OUI contre 3 NON et 5 abstentions, l'augmentation de la cotisation de membre de trois francs à partir de 2025 a été décidée.

Le zèbre est-il blanc rayé de noir ou noir rayé de blanc ?

Florilège de vérités et contre-vérités ou sujets de réflexion

par Daniel Chollet

Le but de la poursuite de cette rubrique commencée dans FIPAL News en octobre 2019 n'est pas de polémiquer sur des sujets brûlants mais bien au contraire d'inciter le lecteur à la réflexion sur la portée réelle d'affirmations tout en maîtrisant, autant que faire se peut, le risque d'avoir sorti ces dernières de leur contexte.

Opportunité de réflexion no 71

VRAI ou FAUX ?

La lotte (*Lota lota*) est une espèce non-indigène du Léman aujourd'hui considérée comme « acclimatée » selon la terminologie du règlement de pêche 2021-2025

Retour sur un échange de points de vue lors des discussions du PAP du 6 juin 2023. Pour la FIPAL, l'affirmation est *VRAIE* et c'est la raison qui la motivait à le souligner humblement. Pour les autorités cantonales, l'OFEV et l'OFB, l'affirmation est *FAUSSE*, la lotte étant sans discussion un poisson indigène du Léman.

Dans son travail sur *l'Evolution de la faune piscicole et astacicole, ainsi que de la pêche dans le Lac Léman*, Bernard Büttiker, ancien inspecteur de la pêche du canton de Vaud, la classe dans la catégorie des *Espèces introduites* au même titre que le poisson chat, la perche soleil, l'épinoche, le poisson rouge, ..., la truite arc-en-ciel.

Il cite le savant François Alphonse Forel, entre autres fondateur de la limnologie et ses trente années de recherches sur le Léman dans tous ses aspects, tant naturels qu'historiques :

«... Parmi les autres introductions importantes, citons celle de la lotte (*Lota lota*). Par une analyse très fouillée de publications, documents et un récit de voyage, remontant jusqu'en 1685, Forel met en évidence (1904) que la lotte a dû être introduite dans le Léman

Bernard Büttiker
Ancien inspecteur de la pêche VD
Arch.Sci. (2005) 58: 183-192

C'est bien connu, il ne faut jamais perdre une occasion d'apprendre quelque chose même si aujourd'hui, que la lotte soit acclimatée ou indigène ne change pas grand-chose à sa gestion.

D'aucuns diront qu'après 2 ou 3 siècles, elle s'est tellement acclimatée qu'elle est indigène.

A ce propos et fait intéressant, cela fait 1,5 siècle que la truite arc-en-ciel a été largement introduite dans nos contrées. Donc, en suivant leur raisonnement, cette dernière deviendrait

de facto acclimatée voire indigène dans 50 à 70 ans. Nos petits-enfants le verront peut-être ...

Opportunité de réflexion no 72

Repeupler avec des individus élevés à plus de 2'000 km de la Suisse avec le soutien de l'OFEV ?

C'est en effet ce que vient de faire le Canton d'Obwald en introduisant un gypaète barbu provenant du zoo de Tallin en Estonie avec la bénédiction de l'OFEV.

Quant aux poissons ... vous connaissez la réponse.

Opportunité de réflexion no 73

Faut-il interdire le sonar sur le Léman pour une pêche plus proche de la nature ?

«Après d'intenses débats, la Fédération lucernoise de pêche a voté à une large majorité pour l'interdiction du « Live Sonar » sur le lac des Quatre-Cantons. Reste à convaincre les autres cantons à adopter la même règle. »

« Et sur le lac Léman ? Une pareil débat pourrait-il avoir lieu au sein de la FIPAL puis au PAP ? »

Petites Nymphes
Info-pêche n° 96, FSPG

La FSPG a le mérite de poser une question d'actualité à mettre en lien avec les derniers développements techniques de l'électronique embarquée dans des sonars de plus en plus performants et sophistiqués.

A son habitude, le comité central FIPAL est ouvert à toute discussion en relation avec les défis liés à la pratique de la pêche sur le Léman en conservant une vue d'ensemble et en se focalisant sur les buts recherchés.

Le calendrier du PAP laisserait passablement de temps pour une telle réflexion puisque l'échéance couperet de soumission des sujets de mars 2023 étant passée, une discussion du sujet pourrait avoir lieu dans le cadre du règlement de pêche 2031-2035 mais pas avant [ndlr: c'est l'agilité du PAP].

Une discussion du sujet pourrait avoir lieu au PAP dans le cadre du règlement de pêche 2031-2035 mais pas avant.

FIPAL News

A la connaissance de FIPAL News et sans aucune idée des débats qui avaient eu lieu à l'époque, le PAP avait d'ailleurs traité ce sujet il y a une vingtaine d'années pour finalement aboutir à l'autorisation du sonar pour la pêche professionnelle.

Le comité central FIPAL mettra ce sujet à l'ordre du jour de son assemblée annuelle des présidents et invités 2023. Il remarque aussi que toute proportion gardée, la question se pose aussi pour toutes sortes d'accessoires *high tech* allant des nylons, des cannes en matière composite ou en carbone plutôt que naturelle, etc ... jusqu'aux lunettes Polaroid pour les pêcheurs en rivière.

Il faut encore noter que la FIPAL n'a pas été approchée par la Fédération lucernoise de pêche lors de l'Assemblée des délégués FSP 2023 pour un simple échange d'information ou de point de vue entre pêcheurs des grands lacs suisses. N'étant pas impliquée dans les affaires du lac des Quatre-Cantons, ceci est au plus dommage mais pas regrettable pour autant que le plan final ne soit pas *in fine* qu'une coalition des cantons riverains impose à la FSP son extension à toute la Suisse comme ce fut le cas par le passé avec la Fédération soleuroise.

Opportunité de réflexion no 74

Pêche amateur, après le printemps vient l'été

« La saison de pêche 2023 se déroule de très belle manière sur le Léman. »

Info-pêche n° 96, FSPG

L'Info-pêche n° 96 de juin dresse un premier bilan printanier de la pêche dans le Petit-Lac très satisfaisant en passant en revue les bonnes surprises rencontrées pour toutes les espèces d'intérêt.

Après le printemps vient l'été. Quelques rares ombles chevaliers disséminés entre Crans et Buchillon, perches entre 30 et 34m à fin juillet au lieu d'être à la cassure ou dans quelques mètres d'eau, capture des perchettes à friture anormalement difficile, hordes de cormorans [ndlr: ceci explique peut-être cela], les promesses de début de saison sont refroidies par dès l'été.

Consultation des sections membres et non-membres de la FIPAL

Aperçu succinct des résultats du sondage

Par Daniel Chollet, photos FIPAL News

En mai 2023, le Comité central FIPAL a effectué un sondage auprès de ses sections membres, des sociétés de pêche lémaniques non-membres ainsi que de pêcheurs amateurs ne faisant partie d'aucune société à propos les modifications du règlement de pêche actuel proposées par des membres du PAP qui impactent directement la pêche amateur.

Cette initiative complétait les prises de position préalables des Commissions scientifiques de la FIPAL et de l'APALLF.

Au travers de cette démarche, la FIPAL a visé à obtenir un feedback du terrain et des spécificités des différentes zones de pêche ainsi que de l'humeur des pêcheurs amateurs suisses afin de donner un éclairage complémentaire en vue des débats à venir dans le cadre du PAP.

Ce sondage sous forme de QCM comportait plus de 30 questions incluant des questions subsidiaires. Une part importante était laissée à l'argumentaire et aux commentaires libres.

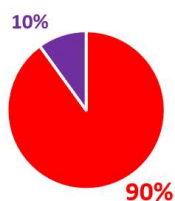
Les réponses brutes données aux propositions précises pour la taille de capture de la truite, de la féra et du brochet faites au PAP sont résumées succinctement ci-après. Des questions se rapportant à d'autres tailles de capture envisageables, à une diminution envisageable du nombre de captures journalières et annuelles, à de possibles moratoires, etc... faisaient partie intégrante du sondage. Les réponses brutes données au sujet des propositions précises touchant l'omble chevalier sont également rapportées ci-après.

QUELQUES REPONSES SUCCINCTES :

Code couleurs : **Oui**, **Non**, **Abstention**

TRUITE

Ettes-vous favorable à une augmentation de la taille de capture de la truite de 35 cm à 50 cm (proposition pêche professionnelle française)



Quelques commentaires extraits de la partie argumentation en marge du QCM :

Il est nécessaire « de connaître la dynamique des différentes populations de poissons afin de prendre des décisions éclairées, en lieu et place de décisions empiriques ou émotionnelles »

- « Calculer également un quota pour la pêche professionnelle notamment en juin- septembre lors de la capture de nombreux gros géniteurs »

« S'il devait s'agir de relâcher les petites truites, il y aurait beaucoup de mortalité »

- « Il convient de déterminer à quelle taille [ndlr : et non pas à quel poids] une truite forme lacustre se reproduit la première fois puis préserver le 90% de cette taille »

- « les causes de diminution de la truite lacustre au Léman doivent être identifiées et quantifiées pour ensuite agir sur les causes du déclin »

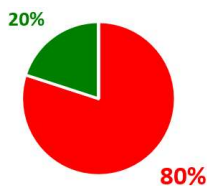
- « les pêcheurs sont conscients que le problème [de la truite] se situe plus au niveau des rivières que dans le lac »

- « Oui à une augmentation de la taille de capture de la truite pour autant que la pêche professionnelle change la taille de la maille de leurs filets »

- ...

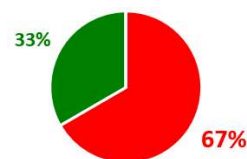
BROCHET

Ettes-vous favorable à une augmentation de la taille de capture du brochet de 45 cm à 70 cm (proposition pêche professionnelle française) ?



FERA

Ettes-vous favorable à une augmentation de la taille de capture de la féra de 30 cm à 37 cm (proposition pêche pro-professionnelle française) ?



Commentaire extrait de la partie argumentation en marge du QCM :

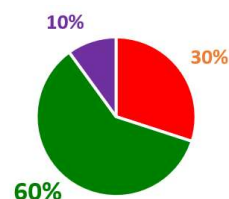
- « Pas concernés par cette pêche. Les pros sont pour ainsi dire les seuls responsables d'une sur-pêche envers les corégones »

- ...

OMBLE CHEVALIER



Ettes-vous favorable à l'interdiction de la pêche à la traine sur les omblières décrites dans le règlement 15 jours avant et 15 jours après la période de protection (proposition de la pêche professionnelle française avec argumentaire « paraît logique »).



Quelques commentaires extraits de la partie argumentation en marge du QCM :

- « Limitation [des omblières] plus claire, mieux signaler »

- Au cas où les omblières seraient interdites de pêche, il faut absolument les baliser »

- ...

0

ON STAGE



Initiative *OUI à la biodiversité*, commander gratuitement votre drapeau poisson ou d'autres en cliquant sur le lien : <https://old.biodiversitaetsinitiative.ch/fr/page-daccueil/>

Partenaires et Association de soutien :



AU SOMMAIRE DES PROCHAINS Nos

- Liste rouge des poissons et cyclostomes actualisée en 2022
- « Keepemwet »
- Magasins d'articles de pêche
- Infractions pêche Léman
- A propos du règlement de pêche et de la navigation « enseignés » au Café du Commerce

FIPAL News

www.fipal.ch
info@fipal.ch

Adresse
 FIPAL News
 Ch. des Vignettes 6
 1197 Prangins

Le contenu des articles ne reflète que l'avis de leur auteur mais en aucun cas la position officielle de la FIPAL.

Guinguette des Petits Pêcheurs de Rolle

Vendredi 4 août 2023 dès 17h
 Samedi 5 août 2023 de 11h à 14h30 et de 17h au matin

Un événement festif dans le cadre idyllique du Port des Vernes à ne manquer sous aucun prétexte (Photos FIPAL News)






Pêcheurs Amateurs du Léman Valais

Chers Amis Pêcheurs,

Nous sommes heureux de vous recevoir pour notre concours de pêche à la traîne le

Dimanche 24 septembre 2023

Zone de pêche	Libre
Mise à l'eau	Selon le règlement d'exécution du concordat.
Pesage	De 12h00 à 13h30 à la salle communale du Bouveret (aucune inscription ne sera acceptée après 13h30)
Poissons retenus	Truites et ombles, <u>vidés et en parfait état, pas d'emballage plastique.</u> Contrôleur de poisson à la pesée. Les prises resteront à la section organisatrice.
Nombre de prises	8 truites minimum 35 cm et 8 ombles au maximum par pêcheur sont conservés conformément aux décisions prises en 2021.
Inscriptions	Auprès de vos présidents respectifs, qui transmettront la liste (pêcheurs et accompagnateurs) au plus tard le dimanche 17 septembre 2023. Anita Winkelmann +41 24.481.19.35 (Merci d'annoncer le nombre de bateau présent)
Amarrage	Port du Bouveret
Repas	Salle communale du Bouveret
Parking véhicules	Place de la gare, Attention parc payant

Menu (25 CHF)

Terrine Garnie

 Rôti de Veau
 Sauce Champignons
 Pâtes
 Légumes

 Fromage

 Bûche glacé

Grande tombola dotée de jolis lots dont un moteur de bateau

En vous souhaitant une bonne journée de pêche et de détente, nous vous remercions de votre future participation et nous mettrons tout en œuvre pour vous accueillir au mieux.

P.A.L.-vs

Valentin Patrice, Président, tél. 079/667 69 86 / Winkelmann Anita, Caissière tél.079/762 81 40